

se flattaient de porter efficacement remède à la misère des classes ouvrières ? Evidemment non. Aussi, pénétré de la nécessité d'organiser la charité privée, d'en diriger les élans généreux et d'en régler les ressources toujours trop limitées eu égard au chiffre des indigents, M. de Sevelinges, dont le zèle charitable ne se démentit jamais, se donna la tâche d'indiquer les bases sur lesquelles il serait possible d'établir une institution d'un fonctionnement sûr et facile. Ce que tentait le dévouement de M. de Sevelinges, la Société de Saint-Vincent-de-Paul en poursuivait déjà avec constance la réalisation. Cette admirable institution, qui a grandi en quelques années, au point de compter aujourd'hui des associations dans toutes les villes de France et jusque dans d'humbles bourgades, accomplit, sauf quelques modifications de peu d'importance, le programme tracé par M. de Sevelinges, ne se bornant pas à faire l'aumône corporelle, mais y joignant l'aumône morale, et n'oubliant jamais, sous ce rapport, que c'est par l'exemple d'une vie vertueuse que l'on apprend au pauvre le chemin de la vertu (1).

Quelques années auparavant, le spectacle désolant de nos perpétuelles révolutions arrachait à M. de Sevelinges un cri de douleur, et lui suggérait l'idée de son *Essai sur la mobilité politique des Français depuis la fin du dernier siècle* (2). Nous détournerons volontairement les yeux de cette triste revue rétrospective, dont les enseignements ne profitent à personne.

A part ces excursions dans le domaine de l'économie politique et sociale, sans toutefois se désintéresser de l'objet de ses premières méditations, M. de Sevelinges se voua

---

(1) M. de Sevelinges avait aussi publié à Paris un volume in-8° sous ce titre : « La Vérité. » Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage.

(2) Roanne, imp. Ferlay, 1849, in-18, 142 pages.